

06 mai 2019

Lu pour vous



**la Nouvelle
République.fr**

Police : “ Le suicide ne doit pas devenir un risque du métier ”

Publié le 05/05/2019 à 04:55

Le phénomène frappe particulièrement les forces de l'ordre avec 28 morts depuis janvier. Un constat que les syndicats policiers dénoncent bruyamment.

Vingt-huit policiers se sont donné la mort depuis janvier. À l'heure où des « *Suicidez-vous !* » adressés aux forces de sécurité s'échappent des manifestations, la série, qui a pour le moment épargné la Touraine, rappelle que, derrière les numéros de matricule et les uniformes, se terrent des histoires personnelles. Applaudis au lendemain des attentats de 2015, insultés parfois depuis, les agents ne cachent plus le mal-être qui touche la profession. Fatigués, précarisés, peu considérés... Des fonctionnaires se tuent à la tâche. Entretien avec Frédéric Le Goff, du groupe d'appui judiciaire de nuit à Tours et délégué départemental du syndicat Unsa Police.

Le ministre de l'Intérieur a annoncé, le 29 avril, la création d'une cellule alerte prévention suicide. Une bonne idée ?

« Elle est bienvenue mais reste insuffisante. Une cellule de cette nature a déjà existé avant d'être supprimée sans retour d'expérience ni une quelconque concertation. Il s'agit juste d'un sparadrap pour mettre fin à l'hémorragie. Cette cellule doit être composée de gradés et de gardiens de la paix pour donner la possibilité d'un accompagnement personnalisé et être capable de résoudre les situations délicates pouvant mener à l'acte fatal. »

Qu'est-ce qui explique le mal-être des policiers ?

« Les causes s'accumulent au fil des années. Jusqu'à 10 ans d'attente pour un avancement, vingt pour une mutation. Des cycles de travail indignes, une rémunération insuffisante, un rapport quotidien avec la mort, la violence, la misère, des indemnités de travail de nuit ridicules, sans oublier les heures supplémentaires non payées. Sans parler du manque de reconnaissance voire le mépris de notre hiérarchie. »

Vingt-huit agents suicidés depuis janvier. De quoi est-ce le reflet ?

« D'une corporation en souffrance au bord de l'implosion, submergée par les tâches et les missions. Le phénomène est complexe et survient aussi quand plusieurs sphères de la vie sont affectées. Nous attendons une réaction d'ampleur qui n'éradiquera probablement pas les suicides mais résorbera le mal-être. Nous ne laisserons pas le suicide devenir un risque du métier. »

La Touraine n'est pas préservée, avec la mort d'un gendarme à Bourgueil en 2018...

« Nous avons également subi deux vagues de trois suicides au commissariat de Tours, en 2008 puis en 2011. Elles sont toujours dans les têtes. Nous ne sommes pas à l'abri d'un tel événement. »

Mal être et politique du chiffre dans le contexte terroriste expliquent-ils la recrudescence des suicides ?

« La culture du chiffre est devenue la pièce maîtresse de la politique de sécurité mise en place en 2003 par Nicolas Sarkozy. Présentée comme un outil statistique pour axer l'emploi des policiers au gré des besoins, elle est devenue un appareil permettant de quantifier l'activité du policier.

« Le contexte terroriste aurait pu et aurait dû écarter cette politique du chiffre, il n'en a rien été. Ces périodes d'attentat sont terriblement éprouvantes pour les forces de l'ordre. »

“ L'an passé à la même date, le nombre de suicides était deux fois moindre ”

La mobilisation imposée par les Gilets jaunes agit aussi sur l'état des troupes...

« Cette période mouvementée mobilise beaucoup de policiers et de gendarmes. Elle épuise les collègues, ce qui est évidemment un facteur de burn out. Mais en juin - quatre mois avant le début du mouvement des Gilets jaunes - une commission d'enquête menée par le sénateur François Grosdidier alertait déjà sur un taux de suicides anormalement élevé dans la profession. L'an passé, à la même date, le nombre de policiers ayant mis fin à leurs jours était deux fois moindre. C'est un chiffre qui interroge. »

Quid de l'accompagnement du personnel ?

« Il a commencé en 1996, alors que 70 suicides de policiers avaient été déplorés, en pleine mobilisation antiterroriste. Le Service de soutien psychologique opérationnel est composé de psychologues dans le but de recevoir des fonctionnaires de police en difficulté et demandeurs de ce soutien. Le nombre de praticiens augmente, mais ils restent trop peu nombreux [NDLR, près d'un référent pour 1.800 fonctionnaires]. En 2013, est apparu le pôle de vigilance qui a été abandonné. Depuis 2016, des policiers référents sont chargés de l'accompagnement des personnels. Un concept pertinent mais pour lequel les policiers formés ne bénéficient d'aucun jour de détachement pour œuvrer à la détection de personnels en difficulté. »

Évoquer un mal-être reste tabou chez les policiers ?

« Les agents se confient peu, c'est un fait. Dès que des difficultés sont portées à la connaissance de la hiérarchie, elle procède de manière préventive au retrait de l'arme de service, parce qu'elle est présumée faciliter le passage à l'acte. Se faire enlever son arme signifie également la privation d'exercice sur la voie publique : un changement vécu comme une sanction, qui peut accentuer la sensation d'isolement du policier. Ces réaffectations alimentent la rumeur et cultivent, donc, les tabous. »

Comment avez-vous vécu les appels au suicide entendus le 20 avril à Paris ?

« Ces propos sont intolérables. La peine de huit mois de prison avec sursis est à la hauteur. En revanche, n'oublions pas que des policiers sont blessés tous les jours dans l'exercice de leur fonction. Pour cela, nous attendons toujours des sanctions adaptées. »

Le bureau national.